



Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 26/10/12

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Nov.12					Moyen	Déc	Jan	Observations
	S 45	S 46	S 47	S 48					
St Hélène	7	7	7	7	7	7	7		
Prépa matière première	36	36	36	36	36	36	36		
CTD	6	6	6	6	6	6	6		
Préparation structures	12	12	12	12	12	12	12		
Malaxage & coulée	43	43	43	43	43	43	43	1 511 – 3 MV 25G	
Finition	20	20	20	20	20	20	20		
CND	7	7	7	7	7	7	7		
Laboratoires LBM	19	19	19	19	19	19	19		
Laboratoires LA	18	18	18	18	18	18	18		
C.E.P(ou SA)	58	58	58	58	58	51	51		
Total charge	219								
Détachés (hors P+SA)	1	1	1	1	1	1	1		
Indisponible	3	3	3	3	3	3	3		
Prêt	0	0	0	0	0	0	0		
Effectif inscrit SME	214	214	214	214	214	214	214		
Besoin extérieur	16	16	16	16	16	9	9		
Effectif inscrit	230	230	230	230	230	223	223		
Ecart effectif / charge	7	7	7	7	7	0	0		

Situation économique et de l'emploi : Le directeur a dit qu'il n'y avait pas de changement sur le stratégique.

L'impact de l'arrêt de production du perchlo C n'a pas été estimé et 4 intérimaires pourraient finir leur mission plus tôt, un point sera fait au CE de novembre.

Sécu auto : selon la direction, les intérimaires devraient finir leur mission début décembre pour ajuster la charge de travail.

Point emploi : En octobre, il y a eu 2 postes de cadres et un poste d'acheteur de pourvus ainsi qu'un apprenti.

En novembre, il y aurait 1 AM et 1 cadre aux achats, 1 apprenti ingénieur à la sécu auto et 1 apprenti métrologue pour ST.

Il y aurait 42 intérimaires au total.

Projet Performance M51 : Le directeur a dit que toute mise en place d'une action concrète dans le cadre du projet ferait l'objet d'une information/consultation préalable au CE et au CHSCT mais pas d'information/consultation sur le projet global.

Le CE a voté une déclaration demandant des informations détaillées sur l'ensemble du projet.

5 voix (SUD) pour, la CGC a déclaré ne pas prendre part au vote et la CGT était absente.

Les élus SUD ont communiqué une série de question et ont demandé des réponses écrites à la direction.

Projet perchlorate 2012 : La direction a annoncé une présentation au CE du mois de novembre.

Nouvelle gestion de la métrologie demandée à ROXEL : Les élus SUD ont exprimé des inquiétudes pour la charge à venir à la métrologie, mais également pour ST dans son ensemble.

Nous avons évoqué des interventions de ST auxquelles la société SPIE aurait assisté, comme pour se former.

Si de telles situations se répétaient, SUD appelle le personnel de ST à prévenir le CHSCT lorsque des personnes assistant aux interventions n'ont aucune justification de présence.

Nous avons exprimé notre inquiétude de voir revenir par la fenêtre le projet de sous-traitances que nous avons éconduit par la porte l'an dernier.

Si tel était le cas, SUD n'hésitera pas à recourir aux moyens qui avaient été dissuasifs la dernière fois...

Point CE – HERAKLES Etablissement du Haillan : La direction a dit vouloir mettre en place un système préventif des heures supplémentaires.

Depuis le début de l'année, il y a eu plus de 20 000 heures supplémentaires réalisées au Haillan !!!

Cette information conforte les élus SUD dans leur détermination à faire respecter la loi sur les 35 heures...

Information/consultation concernant le projet d'accord de prorogation des mandats : Les élections DP/CE SME auraient du avoir lieu en mars 2013 et celles du Haillan en février 2014.

Le projet d'accord propose la prolongation des mandats ex-SME (CHSCT compris) pour caler l'élection en février 2014 en même temps que celles du Haillan.

L'intérêt est d'éviter des élections en pleine négociation des statuts HERAKLES et que les élections aient lieu au même moment pour les établissements de la nouvelle société.

Il y a eu 6 voix pour dont 5 SUD et 1 CGC, la CGT étant absente.

Information sur le projet SAFIRH : Il s'agit du transfert d'une partie des tâches du bureau du personnel qui serait centralisé au niveau Safran avec application dès janvier.

Nous avons demandé quelles étaient les conséquences pour le personnel RH.

La direction a affirmé qu'il n'y aurait pas de baisse de charge mais un changement qualitatif des tâches.

Nous avons soulevé les risques d'erreur sur les payes comme cela a été le cas au Haillan pour 50 % du personnel.

SUD a déploré l'envoi des bulletins aux domiciles des salariés, source d'erreur supplémentaire en cas de changement d'adresse.

La direction préfère sans doute que les salariés ne discutent pas de leurs bulletins dans les ateliers...

Les élus SUD attendent des réponses écrites de la direction sur le projet.

Information sur le projet CSP (Centre de service partagé) : Nous avons demandé des garanties sur les statuts, les conditions, les choix volontaires et les conséquences en terme de réorganisation pour les personnes des services concernés.

La direction a dit que les salariés peuvent refuser l'offre et demander une autre affectation au sein de leur établissement.

Les réponses en séances étant assez floues, nous attendons beaucoup des réponses écrites demandées par SUD.

SUD demande à la direction que ce projet fasse l'objet d'un accord avec les organisations syndicales.

Nous avons rappelé à la direction l'engagement du DRH en CCE, qu'aucune décision ne soit demandée aux salariés concernés avant les consultations du CCE, des CE et CHSCT.

Toutefois nous avons précisé qu'informer les salariés sur leurs interrogations ne constituerait pas un délit d'entrave dans ce cas précis.

Consultation sur le projet de déménagement du service informatique : Le CE remet son avis au CHSCT qui se prononcera après les visites des postes destinés au personnel et la rencontre avec les salariés concernés.

Droits d'accès au CE pour les salariés déplacés au Haillan : Les élus SUD ont protesté contre la mauvaise volonté de la direction pour apporter des solutions au personnel.

Nous avons rappelé le discours ouvert de la direction avant la signature de l'accord transitoire et le simulacre de réunion de suivi depuis.

Le directeur a dit qu'il fallait régler ce problème et qu'il se tournerait vers l'encadrement pour faciliter les besoins de déplacements des personnes concernées.